



Edito

Suite à la pandémie le Cher n'a pas cessé de couler. Pour notre association la problématique est inchangée au sein des instances politiques pour la pérennisation des ouvrages de notre rivière, malgré une avancée favorable, à analyser et à suivre de près.

En respect des gestes barrière, nous avons décidé de tenir une réunion de bureau (8 personnes présentes, 1 excusée), en plein air avec masque et en respectant les distances requises. Voici les grands traits de la réunion de bureau du 27 mars 2021.



Engagement du N. E. C

Depuis ces 4 dernières années un gros travail a été décidé et réalisé, permettant la fabrication et la pose des portes d'écluses de Civray de Touraine et de Chisseaux. Celles de Bléré étant fabriquées reste la mise en place en fonction du niveau des eaux.

Ceci améliorant la navigation sans problème vers l'amont sur plus ou moins 25 kms, reste aux navigateurs de venir de nouveau vers cette partie canalisée, afin d'en redécouvrir la faune et la flore ainsi que les très belles rives.

Nous ne pouvons que remercier le NEC pour ce travail colossal et cet engagement pour le Cher en pensant à la suite vers l'aval qui nous n'en doutons pas est déjà dans les projets.

AG attende de décision

Cette année, comme toutes les associations, nous rencontrons des difficultés à pouvoir se réunir afin de réaliser notre Assemblée Générale Ordinaire. Pour le présent, les textes nous permettent de surseoir encore quelques mois, mais à effectuer avant la fin de l'année. Sinon, il y a aussi la possibilité d'organiser les votes d'après une liste de propositions, par courrier ou par courriel, et qui sera parvenue au préalable à chaque cotisant. Les réponses devant nous parvenir à une date fixée par avance.



Habituellement, les participants à l'AG, règlent leur cotisation dès l'entrée en salle. Pour cette année, il en sera bien autrement. Chaque cotisant sera contacté par courriel ou courrier postal. Par ce courrier explicatif, il y aura possibilité de réunir la somme de la cotisation et celle de l'achat des aiguilles. Cela permettra la réduction d'impôts sur la totalité des sommes versées, comme prévu pour les associations reconnues d'utilité publique.

Activités générales

Le Président nous rappelle les diverses actions menées depuis notre dernière réunion du 10 Octobre 2020 :

L'interview de 20 minutes de Ludovic DURAIN sur RCF radio avec Gilles de BODARD et Bernadette DESGRANGES pour parler du Cher, de notre association, de l'historique, l'écologie, la flore, l'entretien, la navigation ainsi que de l'intérêt des barrages.

Nos relations avec les Vieilles Maisons Françaises reliées par Gilles de BODARD.

Les demandes de subventions sont en cours. Il s'agit de subvention du Conseil départemental, de la région et des communes pour le fonctionnement de l'association. Pour l'achat d'aiguilles une subvention auprès du département est en cours.

Le Trésorier nous a présenté les comptes et le bilan pour l'année écoulée, tel que préparés pour notre AG. comme par le passé, les comptes sont positifs.

Le Président a également écrit un article sur le Cher et les barrages pour la « Gazette de Véretz ».

Le Président nous informe qu'il est toujours aussi difficile de pouvoir rencontrer Madame la Préfète du département d'Indre-et-Loire. Cela s'est résumé par un simple courriel du Chef de Cabinet.

Le projet d'achat des aiguilles est toujours d'actualité. Reste à concrétiser le projet.

Le Président maintient son projet, que nous avons approuvé, de vouloir intégrer une instance d'état, tel que le Comité de Bassin Loire-Bretagne. Cela renforcerait l'impact de notre association, en plus d'être reconnue d'utilité publique. Nous pourrions être prévenus des informations et projets, et aussi pouvoir participer aux décisions qui pourraient être envisagées.

Aussi, prendre contact avec la DREAL, et suivre les projets du SAGE et de l'Agence de l'Eau.

À suivre aussi les projets de Pays Loire Touraine.

Décisions votées par le Conseil administratif.

- Renouvellement des adhésions aux mêmes valeurs que les années précédentes.
- Report de l'AG, elle sera réalisée soit en présentiel, soit par courrier.
- Pour cette année, pas de renouvellement de membre du Conseil.
- Prévision de l'achat de 500 aiguilles.

Propositions votées à l'unanimité des présents.

Adresse postale: Mairie de Veretz rue Moreau Vincent 37270 VERETZ

Sites internet : www.amis-du-cher.org – www.amis-du-cher.fr

Mail : amis.du.cher@sfr.fr

Tel Président : 06 28 56 57 81



Souscription aux aiguilles et cotisations

Les cotisations seront maintenues au tarif précédent, nouveauté la souscription aux aiguilles pourra venir s'ajouter à la cotisation annuelle en tenant compte du fait de la reconnaissance d'utilité publique de l'association, cela pourra passer en déduction de vos impôts sur le revenu. Le choix du barrage sera à préciser en même temps que le nom du souscripteur qui sera inscrit sur son aiguille.

Cotisations

Nous avons toujours plus besoin de votre soutien pour la sauvegarde du Cher Canalisé et de ses infrastructures. Enfin, des travaux circonstanciés sur notre CHER en partenariat avec le NEC pourraient se réaliser!

Montant de la cotisation annuelle du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021
(Collectivités, particuliers) : membre actif **16 €** – **Carte couple 20 €**
Association extérieure à la vallée du Cher **20 €**

Souscription aiguilles :

1 Aiguille 25€00
2 aiguilles 40€00
Ou une adhésion plus 1 aiguille 40€00

Exemple :

Si vous achetez 2 aiguilles, ou 1 aiguille et une adhésion, cout réel avec réduction d'impôt 13€20 a reste votre charge.

Mode de règlement :

- Par chèque à l'ordre de L.A.C.C. À faire parvenir à :

Mr Jean-Paul Serrault
34 Rue du pont -37150 BLERE

- Pour les collectivités locales : par mandat administratif au compte **CREDIT AGRICOLE**
Agence de Bléré- Banque **19406** – Guichet **37003** – Compte **82719969001** - Clé RIB **63**

Association reconnue d'utilité publique